

« LA CIBLE MANCIEULLOISE »

Carreau de la Mine de Saint Pierrepont

54790 MANCIEULLES

Tél : 03 82 21 27 22

Courriel : laciblemancieullose@free.fr



PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le dix septembre deux mil vingt-trois, les membres de l'association sportive « LA CIBLE MANCIEULLOISE » se sont réunis dans les locaux de ladite association pour son assemblée générale, répondants aux convocations adressées par son comité.

La séance est présidée par monsieur Dominique KAISER, en qualité de président de l'association, assisté de Monsieur Dominique MASSEROLLI, trésorier de l'association.

Ordre du jour :

- Vérification des listes d'émargement des personnes présentes
- Vérification des procurations
- Vérifications de la constitution du quorum
- Désignation du secrétaire de séance
- Prise de parole du président
- Lecture du procès-verbal d'assemblée générale 11/09/2022 pour approbation
- Bilan financier saison 2022/2023
- Intervention des contrôleurs aux comptes
- Budget prévisionnel
- Rappel EDEN
- Tarif saison 2023/2024
- Etat des travaux effectués au cours de la saison 2022/2023
- Travaux d'aménagement qui seront engagés lors de la nouvelle saison.
- Compte rendu sportif
- Questions diverses

Après vérification de la liste d'émargement (45) et des procurations déposés (39), le quorum est atteint. A huit heure cinquante-six, le président de l'association annonce l'assemblée général légalement ouverte.

Vincenzo VITALE se porte volontaire pour être secrétaire de séance. Mr Michel COLOMBANA se propose de le remplacer lors de notre prochaine assemblée générale.

Accepté à la majorité des voix.

Monsieur le président remercie les personnes présentes, puis, après la traditionnelle minute de silence, donne lecture du procès-verbal de la saison passée. Aucune question n'émane de l'assemblée.

Procès-verbal mis aux votes, accepté à la majorité des voix

PRÉSENTATION DU BILAN COMPTABLE DE L'EXERCICE 2022/2023

Dominique MASSEROLI, trésorier de l'association prend la parole. Il développe les différentes rubriques.

En conclusion :

-Recette total : 58612,15 euros

-Dépenses total : 69132,15 euros.

Au 31 Aout 2023, nous comptabilisons 2000,00 euros sur notre compte épargne en prévision des travaux, et 9040,88 euros sur le compte-courant.

RECETTES					
Nature	N° de compte	Prévisionnel 2022/ 2023	Saison 2022/2023		Prévisionnel 2023/ 2024
			Réalisé	Difference	
Cotisation					
Licences adultes	756				
Licences mineur + 14 ans	756				
Licences - 14 ans	756				
Cartes membres	756				
Total		23 000,00 €	24 265,98	1 265,98 €	
Subventions					
MAIRIE	742	4 000,00 €	2 400,00 €	-1 600,00 €	
CODEP	741	500,00 €	700,00 €		
Sponsor	744	500,00 €	0,00 €	-500,00 €	
Dons	745	600,00 €	300,00 €	-300,00 €	
Reversement Défraiements	746	10 000,00 €	8 357,00 €	-1 643,00 €	
LIGUE LORRAINE	743	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €	
Total		16 600,00 €	12 757,00 €	-3 843,00 €	0,00 €
Divers					
Manifestation	7088	400,00 €	0,00 €	-400,00 €	
Rbst Examen cibles de couleurs	7701	100,00 €	0,00 €	-100,00 €	
Rbst Challenge EDT	7702	200,00 €		-200,00 €	
Total		700,00 €	0,00 €	-700,00 €	0,00 €
Fonctionnement					
Accueil	7072	4 500,00 €	5 098,49 €	598,49 €	
Club house	7071	2 500,00 €	2 975,99 €	475,99 €	
Repas	70711	4 000,00 €	3 727,00 €	-273,00 €	
Repas Club	70712	900,00 €	1 410,00 €	510,00 €	
Bal-trapp	70801	3 000,00 €	2 893,79 €	-106,21 €	
VENTE DE MARCHANDISES	707	0,00 €	1 769,30 €	1 769,30 €	
Recette Location PAS DE TIR	7062	4 040,00 €	3 714,60 €	-325,40 €	
Total		18 940,00 €	21 589,17 €	2 649,17 €	0,00 €
Total recettes		59 240,00 €	58 612,15 €	-627,85 €	0,00 €

DEPENSES					
Nature		Prévisionnel 2022/2023	Saison 2022/2023		Prévisionnel 2023/2024
Charges	N° de compte		Réalisé	Différence	
Cotisation Ligue	6281	120,00 €	120,00 €	0,00 €	
SECURITE CLUB	622SECU	2 000,00 €	1 735,30 €	264,70 €	
ASSURANCE	616	825,00 €	845,61 €	-20,61 €	
			0,00 €		
EDF	60611	3 000,00 €	3 194,06 €	-194,06 €	
Chauffage (gaz+pétrole)	60612	50,00 €	0,00 €	50,00 €	
entretien ménager	61522	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	
Total		6 995,00 €	5 894,97 €	1 100,03 €	0,00 €
Divers					
Manifestation	6078	100,00 €	28,85 €	71,15 €	
Engagements compétitions frais déplacement	65861	900,00 €	1 613,50 €		
	6251	300,00 €	0,00 €	-781,71 €	
	6252	300,00 €	668,21 €		
Défraiements FD Bénévoles	6253	10 000,00 €	8 357,00 €	1 643,00 €	
Total		11 600,00 €	10 667,56 €	932,44 €	0,00 €
Administration					
Informatique	60641	400,00 €	151,91 €	248,09 €	
Internet	6262	500,00 €	522,37 €	-22,37 €	
Poste	6261	50,00 €	8,87 €	41,13 €	
Secrétariat	60642	50,00 €	0,00 €	50,00 €	
Frais bancaires	627	150,00 €	172,33 €	-22,33 €	
Total		1 150,00 €	855,48 €	294,52 €	0,00 €

Fonctionnement					
Achat armes	6021	200,00 €	1 080,00 €	-880,00 €	
Achat tenues sport	6027	0,00 €	1 219,56 €	-1 219,56 €	
Achat médailles, trophées	60221	150,00 €	0,00 €	150,00 €	
Matériel Ecole de Tir	6023	150,00 €	3 478,89 €	-3 328,89 €	
Achat matériel communication	6024	45,00 €	0,00 €	45,00 €	
Achat matériel club house	6025	1 400,00 €	6 110,32 €	-4 710,32 €	
ACHAT materiel de secours	6028	1 000,00 €		1 000,00 €	
Boissons	6071	1 700,00 €	2 234,28 €	-534,28 €	
Cibles	6072	1 000,00 €	1 061,39 €	-61,39 €	
Munitions	6073	2 400,00 €	3 596,90 €	-1 196,90 €	
MUNITIONS BALLTRAP	60731	300,00 €	432,50 €	-132,50 €	
Réparation, entretiens armes	6011	500,00 €	1 201,50 €	-701,50 €	
Formation encadrant	6221	700,00 €	70,00 €	630,00 €	
Formation tireur	6222	100,00 €	0,00 €	100,00 €	
Materiel pas de tir	60214	8 000,00 €	9 366,69 €	-1 366,69 €	
Achat matériels armurerie	60212	100,00 €	0,00 €	100,00 €	
Achat matériels Ball-Trapp	60213	300,00 €	47,85 €	252,15 €	
Achat materiel entretien des locaux	60631	350,00 €	544,61 €	-194,61 €	
Produit d'entretien	60632	150,00 €	4,53 €	145,47 €	
Achat marchandises pour repas CP	60711	3 000,00 €	2 432,11 €	567,89 €	
Achat marchandises pour repas Club	60712	1 450,00 €	2 010,57 €	-560,57 €	
Cibles Ball Trapp	60721	2 500,00 €	1 699,50 €	800,50 €	
Entretien et réparation stand	61521	1 900,00 €	2 058,70 €	-158,70 €	
Ciblerie	61551	12 000,00 €	13 064,24 €	-1 064,24 €	
Examen Ecole de tir	65862	100,00 €	0,00 €	100,00 €	
Total		39 495,00 €	51 714,14 €	-12 219,14 €	0,00 €
Total dépenses		59 240,00 €	69 132,15 €	-9 892,15 €	0,00 €

COMPTE RENDU DES OPÉRATIONS DE VÉRIFICATIONS DU BILAN COMPTABLE DE L'EXERCICE 2021/2022 CONDUITES PAR LES QUATRE VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Le président donne la parole à Mr Jérôme FIGAROLLI. Il atteste, au nom des vérificateurs, de la régularité des comptes présentés et propose à l'assemblée d'accepter sans réserve ce bilan, et de donner quitus au président et à son trésorier.

Accepté à la majorité des voix.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR L'EXERCICE 2022/2023

Le trésorier développe les différentes rubriques. En conclusion :

- Recettes budgétées : 61600 euros.
- Dépenses budgétées : 61600 euros.

Le président explique que l'augmentation du prix de la licence se justifie par l'augmentation des cotisations reversées aux différents niveaux administratifs, Codep, ligue et fédération.

Il veut passer par SPORTEASY pour lancer une cagnotte en ligne, et doit prendre contact avec une personne du département pour de l'argent destiné aux travaux.

Il revient sur la différence entre vérificateurs et contrôleurs aux comptes.

Bilan accepté à la majorité des voix.

Le président rappelle le principe et conditions de la remise de 20 euros pour les personnes inscrits en couple.

RAPPEL UTILISATION DU PORTAIL EDEN :

Dominique KAISER rappelle qu'il appartient à chaque tireur de tenir leur compte EDEN à jour (certificat médical, photo d'identité...). Les demandes de cartes vertes se font également sur EDEN, ce qui rend la démarche plus rapide. L'ouverture de SIA pour les tireurs sportifs est encore repoussée.

Le président poursuit avec la présentation du tableau de bord et l'évolution du nombre des licenciés à la date du 10/09/2023. Il précise que tout tireur licencié venant d'un autre club doit faire l'objet d'un contrôle sur FINADIA.

État des travaux effectués au cours de la saison 2022/2023

Il poursuit sur l'état d'avancement des travaux. Le pas de tir 10m est refait à neuf, les cibles électroniques sont installées sur chaque cibles. Le club house est restauré également, des tables de tirs sont installées sur les pas de tirs 50 et 200m. Il fait une parenthèse, la commission disciplinaire s'est réunie suite à un incident survenu lors d'une visite de « jeunesse et sport ». Il signale que des tables de tir neuves sont déjà marquées par des bipieds, il demande aux tireurs de n'utiliser que des bipieds sans pointe d'ancrage. Au 50m un tireur s'est installé sur un poste et est allé boire un café, interdit.

Didier KOWALZYK demande pourquoi on ne peut pas tirer au 22 magnum au 50m. Le président lui répond que c'est un calibre trop puissant pour nos installations.

Il reprend, il y a des nouveaux impacts de balles sur le mur du fond. Alain JANOWSKI intervient : une balle à même traversée pendant les tirs, un tireur du 200m à entendu un sifflement près de lui. Dominique lui répond que c'est peu probable et que même du 6BR ne traverse pas un bloc d'aggloméré.

Il revient sur les travaux effectués sur le 200m, son rangement. A l'accueil, l'éclairage refait, les dalles de plafond changées, des ordinateurs neufs installés... Au club-house restauration du plafond et de l'éclairage de la salle. Mise aux normes des installations au gaz, installation d'une hotte en cuisine... Aux

extérieurs, l'éclairage du parking des allées et de l'entrée du stand ont été refaits. Réalisation d'une place de stationnement pour les Personnes en Situation de Handicap. Le président remercie les bénévoles, sans qui ces travaux ne se seraient pas réalisés. Les travaux sont réalisés par nos propres fonds. On ne peut visiblement pas compter sur le soutien du Val de Briey.

- Un licencié demande : Qu'en est-il de racheter le terrain ? Dominique lui répond qu'il faudrait augmenter encore plus les licences pour avoir les fonds nécessaires. Qu'il y a des avantages et des inconvénients à être propriétaire. Qu'il y a souvent des demandes faites à la mairie qui restent sans réponses. Pour le chemin d'accès au stand, la police de l'environnement a pu constater qu'un fossé d'évacuation des eaux de pluie a été rebouché, sans doute par un agriculteur. Les fosses seront curées cette semaine. Une grue sera présente, des travaux seront réalisés à cette occasion. - René STEYER demande : et pour la silhouette métallique ? Dominique lui répond que les rails au sol resteront en place. Que nous sommes limité pour la longue distance.

Pour la saison à venir, nous envisageons de poursuivre la réfection des zones d'accueil, et de circulation vers les postes de tirs 25, 200 et 10M. Le réseau informatique interne sera refait. Des nouveaux photocopieurs mis en place, la réfection des buttes de tirs et la poursuite de la modernisation des installations seront d'actualité.

Compte rendu sportif

Dominique continue sur le bilan sportif de la saison, nos compétiteurs ont représenté le club lors des championnats départementaux et régionaux, aboutissant à des qualifications nationales.

La cible Mancieullose organisera le 4 avril 2024 le 3ème tour départemental du critérium des jeunes tireurs. Le championnat départemental 25/50m pourrait se tirer cette année sur Mancieulles et Briey.

Questions diverses :

Monsieur FIGALORI, Jérôme : Est-ce que toutes les installations sont aux normes FFTir ?

C'est en cours, nous avons déjà l'homologation de jeunesse et sport, les travaux d'homologation du 25m et du 50m sont en cours.

Monsieur PRALET Thibaut : Qu'en est-il de la Rénovation du chemin d'accès ?

Déjà répondu.

Le président :

Le club a un besoin de personnes formées au certificat d'aptitude à conseiller (C.A.C) - Brevet Fédéral d'animateur - Brevet Fédéral d'Initiateur - Arbitres - et bénévoles pour réaliser des travaux, d'entretien, nettoyage, rangement. Merci aux volontaires de se faire connaître auprès d'un chargé d'accueil qui informera un des membres du bureau pour enregistrement de ce volontariat. Le président : Un lien Google Form a été transmis, il est déplorable de constater que seul 45 / 307 adhérents ont répondu

Jean-Jacques COMENSOLI

Revient sur la facture d'électricité, il demande si ça ne serait pas intéressant pour le club d'installer des panneaux solaires. Dominique lui répond que l'idée est dans la boîte, mais que ça a un prix.

Vincenzo VITALE,

Initiateur, demande la parole. Je serai présent chaque premier dimanche du mois pour aider les nouveaux licenciés. J'organiserai des formations aux disciplines TAR et 25/50m avec l'aide d'autres compétiteurs. Les dates seront inscrites sur le tableau d'affichage. L'ordre du jour étant épuisé, levée de l'assemblée à 11h45.

Le secrétaire de séance
Vincenzo VITALE

Le président
Dominique KAISER